



REPUBLICA DE CUBA

Misión Permanente ante la Oficina de las Naciones Unidas
en Ginebra y los Organismos Internacionales con sede en Suiza

**CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
SEPTIÈME SESSION
SEGMENT DE HAUT NIVEAU**

**ALLOCUTION DE S.E. M. FELIPE PÉREZ ROQUE,
MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA
RÉPUBLIQUE DE CUBA**

(vérifiez au moment de l'allocution)

Genève, le 3 Mars, 2008

Excellences

Je m'adresse à vous au nom de Cuba, le pays en butte au blocus le plus prolongé et le plus cruel de l'Histoire, le petit pays insurgé qu'on menace d' « un changement de régime », auquel on ne pardonne pas sa noblesse et sa fermeté.

Que Cuba soit membre fondateur de ce Conseil prouve qu'en fin de compte, le droit prime la force, que la défense des principes vainc le pouvoir et l'argent. Qu'on ne peut tromper tout le monde tout le temps.

Nous avons conclu pour l'essentiel, durant l'année 2007, la construction institutionnelle du Conseil des droits de l'homme. C'est la victoire de notre majorité – en particulier du Mouvement des pays non alignés – sur le tout petit groupe de pays – tel ou tel puissant – qui a conspiré jusqu'au dernier moment pour faire échouer ce processus. C'est le résultat, nous le savons tous, d'un équilibre délicat.

Quand l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en décembre 2007, à partir de l'action du Mouvement des pays non alignés, la résolution 62/129 portant approbation de la construction institutionnelle du Conseil des droits de l'homme, ceux qui, comme nous, s'étaient battus des années durant parce qu'ils étaient convaincus qu'il était possible et indispensable de créer un nouvel organe qui se substitue à la Commission des droits de l'homme, désormais discréditée, ont vu finalement récompensés leur patience et leurs efforts sérieux et honnêtes.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Mais une question se pose : « Est-il bien sûr que le nouveau Conseil sera différent de la vieille Commission ? Sera-t-il vraiment un organe qui contribuera à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme pour tous les habitants de la planète ? »

Non, rien n'est moins sûr. C'est maintenant que le Conseil connaîtra vraiment le baptême du feu.

La légitimité du Conseil dépendra dans une bonne mesure de la façon dont fonctionnera en fin de compte le Mécanisme d'examen périodique universel.

Il ne suffira pas que tous les pays se soumette à ce mécanisme novateur : le Conseil devra fonctionner dans le respect le plus rigoureux des principes d'objectivité, d'impartialité et de non-sélectivité. Sinon, nous courrons carrément à l'échec.

Si ses conclusions et ses recommandations finissent par être fonction de la puissance et de l'influence de chaque pays, alors le Conseil répétera les mêmes erreurs qui ont fait voler en éclats la vieille Commission.

Si le Conseil s'érige de nouveau en tribunal chargé de juger les pays du Sud, en instrument d'agression contre ceux qui se rebellent, tout en regardant ailleurs quand il s'agit de violations de droits de l'homme commises par un puissant pays, alors le Conseil échouera lamentablement.

Et ce sera pis encore, car nous aurions droit de nouveau à la vieille Commission, déguisée maintenant sous le pelage d'une prétendue universalité.

Les puissants pays qui ont imposé à la Commission leurs intérêts mesquins et leur vision sont-ils prêts maintenant à rectifier ?

C'est la question à laquelle ils devront répondre dans les faits, non par des mots.

Le Conseil des droits de l'homme devra prouver maintenant qu'il est vraiment un organe différent, basé sur la coopération et le dialogue respectueux, sans sélectivité ni diktat. Un organe qui contribue vraiment, dans le plein respect de l'indépendance de chaque pays, à la promotion et à la protection des droits de l'homme dans le monde entier.

Aux hypercritiques, à ceux qui ont impitoyablement attaqué le Conseil parce qu'ils ont perdu leurs anciens droits et privilèges, à ceux qui n'ont pas compris que le monde change et que les peuples ont dit assez et se sont mis en marche, aux Etats-Unis et à tel ou tel « sceptique », je conseille l'humilité et la réflexion. Faire échouer les travaux du Conseil serait une énorme responsabilité dont ils devraient assumer la faute devant l'Histoire.

Messieurs les délégués

Le Mouvement des pays non alignés, qui a été un acteur clef dans la construction institutionnelle, défend la nécessité du Conseil des droits de l'homme. Celui-ci doit exister et doit en plus agir.

Tant qu'on menacera de bombarder une soixantaine de pays, qu'on appelle avec mépris de « sombres recoins du monde », ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que cinq combattants antiterroristes cubains resteront injustement et cruellement emprisonnés – ils le sont depuis bientôt dix ans – aux Etats-Unis, ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que quelqu'un défendra l'asphyxie comme un moyen légitime d'arracher des aveux, ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que l'on continuera d'enlever des personnes un peu partout, qu'on organisera des vols clandestins pour les transférer et qu'on les confinera dans des camps de concentration en plein XXI^e siècle, ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que l'héroïque peuple palestinien n'aura pas son État à lui et n'exercera pas ses droits, ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que l'injustice et l'inégalité persisteront dans le monde, tant que celui-ci comptera presque 900 millions d'affamés, 800 millions d'analphabètes, 11 millions d'enfants mourant avant cinq ans, 600 000 femmes pauvres mourant à l'accouchement, ce Conseil

des droits de l'homme devra exister et agir.

Tant que le droit au développement restera une chimère pour plus d'une centaine de pays, tant que 1,6 milliards de personnes continueront de ne pas savoir ce qu'est l'électricité, tant que persistera cet ordre économique et politique international injuste et fondé sur l'exclusion, ce Conseil des droits de l'homme devra exister et agir.

Messieurs les délégués

Mais 2007 a aussi été l'année de la victoire historique de Cuba, que tous ceux qui admirent la fermeté et l'honnêteté avec lesquelles notre pays a fait face et continue de faire face aux mensonges et à l'intoxication médiatiques ont aussi fêtée.

Au terme de vingt longues années de « lutte cubaine contre les démons », le Conseil des droits de l'homme a mis fin à la manoeuvre injuste et sélective que les Etats-Unis avaient conçue et imposée en guise de prétexte leur permettant de légitimer leur agression contre notre patrie.

Et voici le bilan de cette bataille inégale : Cuba, l'accusée, convertie en membre fondateur du Conseil, présidant le Mouvement des pays non alignés et oeuvrant d'une manière constructive à la consolidation du Conseil ; les Etats-Unis, notre accusateur, converti en un "Etat en banqueroute" en la matière, responsable des plus graves crimes et violations des droits de l'homme, ennemi du nouveau Conseil parce qu'ils n'ont pas pu le manipuler ni le contrôler, et que nous voyons maintenant aller sans cap ni autorité, à l'aveuglette, garant toujours des pires causes, défendant la torture, gérant des prisons secrètes, organisant des vols clandestins.

Voilà donc le dénouement de cette bataille : victoire éloquente du petit David – mais grand en dignité – sur le géant Goliath, puissant par ses armes nucléaires et ses menaces de guerres préventives, mais nain en matière d'autorité morale et de respect international, le plus précieux trésor auquel puisse aspirer un pays.

Et nous mettrons aussi fin un jour au blocus criminel qu'on nous impose pour tenter d'amener notre reddition par la faim et les maladies.

Et voilà pourquoi c'est maintenant, et seulement maintenant, une fois vaincus le chantage et le mensonge, que nous faisons de notre propre gré, d'une manière indépendante et souveraine, ce qu'on n'a pas pu et qu'on ne pourra jamais nous arracher comme concession.

Et voilà pourquoi c'est maintenant, et pas avant, que nous avons invité une nouvelle fois un rapporteur du Conseil et pourquoi, si le climat constructif qui prévaut aujourd'hui persiste et si la campagne contre nous ne reprend pas, nous en inviterons d'autres.

Et voilà pourquoi c'est maintenant, et pas avant, que nous avons signé les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Et voilà pourquoi c'est maintenant, et pas avant, que nous nous disposons à travailler sérieusement afin de nous présenter en 2009 devant le Mécanisme d'examen périodique universel.

Cuba réitère de nouveau aujourd'hui sa volonté de coopérer aux travaux du Conseil, de coopérer avec les mécanismes des droits de l'homme à caractère universel, non discriminatoires et respectant strictement notre souveraineté.

Elle réitère aussi sa décision inébranlable de faire face à toute nouvelle tentative d'introniser au Conseil la sélectivité, la politisation, le deux poids deux mesures et l'hypocrisie.

Messieurs les délégués

Un mot sur ma patrie, Cuba.

Notre pays vient de conclure des élections qui, en accord avec notre Constitution et nos lois, ont débuté en septembre dernier. Il s'est agit d'une sorte de référendum où notre peuple a appui massivement la Révolution et le socialisme à Cuba.

Les autorités locales et l'Assemblée générale ont été élues au suffrage direct et secret.

Bien que le président Bush ait appelé les Cubains à ne pas aller voter, presque 97 p. 100 des plus de huit millions d'électeurs l'ont fait. On verra bien si les États-Unis peuvent afficher de pareils résultats aux prochaines élections.

Bien que le président Bush ait appelé les Cubains à déposer un bulletin blanc, moins de 4 p. 100 des électeurs l'ont fait. Bien qu'il ait invité les Cubains à ne pas voter pour tous les candidats proposés, comme le recommandait la Révolution, 91 p. 100 des électeurs a soutenu librement et consciemment la totalité des candidats qu'elles proposait.

C'est là une victoire politique extraordinaire que nul ne peut occulter ni dénaturer.

Le monde a été témoin du civisme et de la culture politique du peuple cubain.

Fidel rit encore à Cuba de la réaction mesquine et médiocre de ceux qui croyaient que son autorité émanait de ses fonctions, de ceux qui croyaient qu'écartier Fidel de ses responsabilités ou l'assassiner était la solution magique pour liquider la Révolution cubaine.

Il s'avère que non. Parce que Fidel est son peuple ; parce que ses idées sont celles de son peuple ; parce que Raúl, fort de toute l'autorité que lui confère sa propre histoire, est aussi Fidel en matière de loyauté à la patrie, à la Révolution et au socialisme ; parce qu'en fin de compte Fidel est tout homme ou toute femme qui lutte dans le monde pour la justice et la liberté des peuples.

Et l'Empire se retrouve impuissant, sans savoir quoi faire ni que dire. Conscient qu'il ne

peut empêcher les Cubains de prendre leurs propres décisions et de suivre le chemin qu'ils ont choisi librement. Et ceci s'explique parce que notre patrie a fait une profonde révolution sociale. Parce que le peuple y est vraiment au pouvoir. Parce que, pour une fois dans l'histoire, ceux d'en bas, les oubliés de toujours, sont enfin les députés, les ministres, les chefs militaires. Parce que le peuple est au pouvoir, maître de ses destinées et maître de son pays.

Voilà, messieurs les délégués, à quel carrefour se trouve Cuba. Soit sauver la Révolution et rester un peuple libre, soit retourner à la condition d'esclave, de colonie virtuelle, comme nous l'avons déjà été, d'un voisin puissant et vorace.

Je remercie ceux qui soutiennent notre lutte : ils sont nombreux, ils sont la majorité. Nous nous battons aussi pour l'indépendance et le respect des peuples que vous représentez.

Peu nous importe ceux qui soutiennent notre adversaire, par conviction, par hypocrisie ou par peur. Nous saurons porter au front la dignité qui leur fait défaut.

En cette année qui marque le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Cuba renouvelle son engagement de lutter pour un monde de justice, de liberté et d'égalité pour tous. La gageure est énorme, mais notre optimisme l'est plus encore.

Je vous remercie.